

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 30, 2024

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:07 a.m. [ET] to study the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans including maritime safety.

Senator Bev Busson (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Honourable senators, good morning. My name is Bev Busson, a senator from British Columbia. As deputy chair, I have the pleasure of chairing this meeting this morning as our permanent chair is not available.

Before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please take note of the following preventive measures in place to protect the health and safety of all participants, including our interpreters. If possible, ensure you are seated in a manner that increases the distance between microphones. Only use approved black earpieces. The former grey ones must no longer be used. Keep your earpieces away from all microphones at all times. When you are not using the earpiece, please place it face down on the sticker on the table provided for this purpose.

Before we begin with our honoured guest, I want to thank our core team. Ben is not here, but I thank Daniele, Sara and Ben for the amazing support they have supplied to all of us as we put together our report, which is getting great reviews. Thank you very much.

Hon. Senators: Hear, hear.

The Deputy Chair: We truly could not have done it without your support and guidance, so thank you very much.

Today, we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. Should any technical challenges arise, particularly with respect to interpretation, please signal that to myself or the clerk, and we will work to resolve the issue.

Before I begin, I will ask the senators to introduce themselves.

Senator Kutcher: Stan Kutcher, Nova Scotia.

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia. It will be a theme here.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 30 mai 2024

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 10 h 7 (HE), pour étudier les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada, incluant la sécurité maritime.

La sénatrice Bev Busson (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Honorables sénateurs, je vous donne le bonjour. Je m'appelle Bev Busson et suis sénatrice de la Colombie-Britannique. À titre de vice-présidente, j'ai le plaisir de présider notre réunion ce matin, car notre président permanent n'est pas disponible.

Avant de commencer, je demanderais à tous les sénateurs et aux participants en personne de consulter les cartes sur la table pour connaître les directives visant à prévenir les incidents de retour de son. Veuillez prendre note des mesures préventives suivantes mises en place pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris des interprètes. Si possible, assurez-vous de choisir une place de manière à augmenter la distance entre les microphones. N'utilisez que les oreillettes noires approuvées. Il ne faut plus employer les anciennes oreillettes grises. Veuillez tenir votre oreillette loin de tous les microphones, et ce, en tout temps. Lorsque vous ne l'utilisez pas, veuillez placer votre oreillette face en bas sur l'autocollant prévu à cette fin que vous trouverez sur la table.

Avant d'entendre notre honorable témoin, je tiens à remercier notre équipe rapprochée. Ben n'est pas ici, mais je remercie Daniele, Sara et Ben du soutien fantastique qu'ils nous ont tous donné durant la production de notre rapport, qui reçoit d'excellentes critiques. Merci beaucoup.

Des voix : Bravo.

La vice-présidente : Nous n'aurions pas pu le faire sans votre soutien et vos conseils, donc je vous remercie beaucoup.

Nous tenons aujourd'hui une réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Si des difficultés techniques surviennent, surtout concernant l'interprétation, veuillez me faire signe ou le signaler à la greffière, et nous chercherons à régler le problème.

Avant de commencer, je demanderais aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur Kutcher : Stan Kutcher, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse. Nous sommes plusieurs venant de cette province.

Senator Cordy: Jane Cordy from Nova Scotia.

Senator Cuzner: Rodger Cuzner. I'm from Nova Scotia as well.

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan from Ontario, just to shake it up.

Senator Petten: Iris Petten, Newfoundland and Labrador.

The Deputy Chair: As I mentioned, I'm holding up the other end of the country; I'm Bev Busson from British Columbia.

On behalf of the members of the committee, I want to thank our witness for being here today. I understand you will be delivering some opening remarks. Following your presentation, members of the committee will have questions for you to answer, if you would.

Please go ahead, Mr. O'Reilly.

Alastair O'Rielly, Executive Director, Northern Coalition Corporation: Good morning, and thank you all for the opportunity to come and present to you today.

The Northern Coalition has been in place for about 27 or 28 years. It is comprised of organizations throughout the eastern Arctic and Labrador, all fishing undertakings — commercial fishing ventures. These entities — and there are five as part of our group — are all community-based; they are almost exclusively Indigenous community organizations, and they've been involved in the commercial fishery for Greenland halibut and northern shrimp throughout that period. The history has been one of great success over that period of time. These fisheries have been highly impactful, profitable, sustainable and have generated huge benefits for the people of the eastern Arctic and Labrador.

Over that period of time, the surplus revenues and profits have been reinvested back into fisheries activities. Also, it has helped to diversify the economy. A number of the organizations have made investments in other sectors: transportation, communications, real estate, hotels and that kind of thing, including airlines. There have been huge benefits.

To tell you a little bit about who they are, there are five entities. Qikiqtaaluk Corporation is a birthright corporation from Nunavut and is a subsidiary of the Inuit organization there. In northern Quebec, in Nunavik, Makivik Corporation, also a birthright corporation, is a member. In northern Labrador, in Nunatsiavut, there are two members. One is a subsidiary of the Nunatsiavut Government, the Nunatsiavut Group of Companies, and the other is Torngat Fish Producers Co-operative Society Limited. In southern Labrador, there is the Labrador Fishermen's Union Shrimp Company Limited.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Cuzner : Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse aussi.

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, de l'Ontario, pour faire changement.

La sénatrice Petten : Iris Petten, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La vice-présidente : Comme je l'ai mentionné, je représente l'autre bout du pays. Je m'appelle Bev Busson et je suis de la Colombie-Britannique.

Au nom des membres du comité, je tiens à remercier notre témoin d'être des nôtres ici aujourd'hui. Je crois comprendre que vous allez présenter un exposé. Après votre exposé, les membres du comité vous poseront des questions, si vous le permettez.

Allez-y, monsieur O'Reilly.

Alastair O'Rielly, directeur exécutif, Northern Coalition Corporation : Bonjour, et merci à tous de m'avoir invité à venir vous parler aujourd'hui.

La Northern Coalition existe depuis environ 27 ou 28 ans. Elle se compose d'organisations situées dans l'Est de l'Arctique et le Labrador qui sont toutes des entreprises de pêche commerciale. Ces entités — qui se comptent au nombre de cinq dans notre groupe — sont toutes communautaires; elles sont presque exclusivement des organisations communautaires autochtones, et elles pêchent le flétan du Groenland et la crevette nordique depuis tout ce temps. Leur histoire est couronnée de succès. Ces pêches ont une forte incidence, elles sont très rentables, extrêmement durables et génèrent d'énormes recettes pour les gens de l'Est de l'Arctique et du Labrador.

Pendant cette période, ces organisations ont réinvesti leurs recettes et profits excédentaires dans leurs activités de pêche et ont ainsi aidé à diversifier l'économie. Un certain nombre d'entre elles ont investi dans d'autres secteurs, comme les transports, les communications, l'immobilier, les hôtels, les compagnies aériennes, etc. Les retombées sont gigantesques.

Pour vous dire un peu de qui il s'agit, il y a cinq entités. La Qikiqtaaluk Corporation est une société de développement inuite du Nunavut et une filiale de l'organisation inuite qui s'y trouve. Dans le Nord du Québec, au Nunavik, la Société Makivik, également une société de développement inuite est aussi membre de la coalition. Dans le Nord du Labrador, au Nunatsiavut, il y a deux membres. L'un est lié au gouvernement du Nunatsiavut, le Nunatsiavut Group of Companies, et l'autre est la Torngat Fish Producers Co-operative Society Limited. Dans le Sud du Labrador, il y a la Labrador Fishermen's Union Shrimp Company Limited.

Throughout these 28 years of relatively high success — there has been some variability in catch rates, prices and so on, so it has not all been smooth but, overall, it has been excellent in terms of benefits. The issue that we want to bring to your attention and talk about this morning is that the share of adjacent resources for these organizations and others that are part of Northern communities is less than it is elsewhere in Canada's maritime regions.

Originally, the allocations that were provided — and this came after the 200-mile limit — both these fisheries, northern shrimp and Greenland halibut, were “Canadianized.” Canada then issued licences and allocations to Canadian entities. At that time, about six and a half of 17 shrimp licences went to Northern interests, which is about 38%. In the case of Greenland halibut, it started out slow, but it has improved somewhat in recent years. Today, we find that about 70% of the quotas in the adjacent areas are allocated to Northern interests in the case of Greenland halibut and about 60% in the case of northern shrimp.

That sounds okay, because it's a majority, but it is relatively small compared to the rest of Atlantic Canada and the rest of Canada, including British Columbia. The share of adjacent resources that are held by people living or companies operating in those areas is in the order of 90% to 100%. So there is a gap between what the people in the North enjoy and receive from adjacent resources relative to other regions. That's the issue that people want to see addressed. It has been a long-standing issue, and it has been presented a number of times to various governments in the past. As I said, the organization I represent really exists for that purpose: to advocate for improved access. It has been working in that regard for the past 28 years.

It is important to also recognize that even though those numbers of 60% and 70% are technically what the allocations are, the catch data, which Fisheries and Oceans Canada, or DFO, has provided to us at our request, shows that Northern interests catch considerably less than 50% of the allocations of shrimp. That has nothing to do with capacity, capability, technology or infrastructure; it has to do with the fact that the allocations that were provided to Northerners more recently are in areas that are remote, with highly erratic catch rates, short operating seasons and so on. They are not as valuable or useful. That's the explanation for that.

In the case of Greenland halibut, there have been significant improvements in the share that Nunavut has received. They are now around 75% of adjacent allocations. However, in Labrador's

Tout au long de ces 28 années relativement prospères — il y a eu quelques variations dans les taux de capture, les prix et ainsi de suite —, tout n'a pas été parfait, mais dans l'ensemble, les bénéfices ont été excellents. Le problème que nous voulons porter à votre attention et dont nous voulons vous parler ce matin, c'est que la part des ressources adjacentes attribuées à ces organisations et aux autres qui font partie des communautés nordiques est inférieure à ce qu'elle est ailleurs dans les régions maritimes du Canada.

À l'origine, les allocations consenties pour ces deux pêcheries, la crevette nordique et le flétan du Groenland — après l'établissement de la limite des 200 milles —, ont été « canadienisées ». Le Canada s'est mis à délivrer des permis et des allocations à des entités canadiennes. À l'époque, environ six permis de pêche à la crevette sur 17 ont été attribués à des intérêts nordiques, soit environ 38 %. Dans le cas du flétan du Groenland, les choses ont commencé lentement, mais elles se sont quelque peu améliorées ces dernières années. Aujourd'hui, nous constatons qu'environ 70 % des quotas de flétan du Groenland dans les zones adjacentes sont attribués à des intérêts nordiques et environ 60 % des quotas de crevette nordique.

Cela semble correct, parce que c'est une majorité, mais c'est relativement peu par rapport à ce qu'on voit ailleurs au Canada atlantique et dans le reste du Canada, y compris en Colombie-Britannique. La part des ressources adjacentes réservée aux personnes ou aux entreprises établies dans ces régions est de l'ordre de 90 à 100 %. Il y a donc un écart entre les ressources adjacentes dont les habitants du Nord bénéficient et celles dont bénéficient les gens d'autres régions. C'est le problème que la population aimerait voir aborder. Il s'agit d'un problème de longue date, qui a été porté à maintes reprises à l'attention de différents gouvernements. Comme je l'ai dit, c'est vraiment la raison d'être de l'organisation que je représente : réclamer un meilleur accès. Elle travaille en ce sens depuis 28 ans.

Il importe de reconnaître que même si ces chiffres de 60 et 70 % correspondent techniquement aux allocations, les données sur les prises, que Pêches et Océans Canada, soit le MPO, nous a fournies à notre demande, montrent que les intérêts nordiques capturent bien en-deçà de 50 % des allocations de crevettes. Cela n'a rien à voir avec la capacité, l'aptitude, la technologie ou l'infrastructure; cela a à voir avec le fait que les allocations qui ont été accordées plus récemment aux habitants du Nord se trouvent dans des régions éloignées, où les taux de capture sont très variables et les saisons de pêche courtes, notamment. Elles n'ont pas la même valeur ou la même productivité. Voilà l'explication.

Dans le cas du flétan du Groenland, la part reçue par le Nunavut s'est considérablement améliorée. Elle représente aujourd'hui environ 75 % des allocations adjacentes. Toutefois,

case, which is a different quota and allocation, about 70% of the quota is harvested off Labrador but only about 10% or 15% by Labradorians. So again, there is a significant gap there.

We are advocating that this be addressed. There are finite means and mechanisms for changing the allocations. They have been in place for a long time. The simple way would be to remove allocations from those who hold them in southern areas and transfer them to people in the North, with compensation, due process and appropriate timelines. That's one option.

Another option would be to see the benefits of increases going to Northerners and the decreases assigned to quota holders outside the North. That's the second option.

The third option, which is really what we are advocating, is the development of a right of first refusal, such that if holders of quotas who are operating outside the North choose, of their own volition, to transfer or sell quotas, then it is our view that people of the North should have the first opportunity to acquire those licences at fair market value.

That's what we are advocating as a solution. It would obviously take a long time to have effect. It is not something that can happen overnight; it can only happen when people choose to sell or transfer.

Later this year, the House of Commons Fisheries Committee will be conducting a review of the Fisheries Act in accordance with the mandatory five-year review. At that time, we will propose specific language and legislative amendments for their consideration and, hopefully, advocate to implement this right of first refusal such that current and future ministers, when entertaining a transfer, would be required to at least see that the people of the North have had an opportunity to acquire those licences.

That's the essence of our representation here. I look forward to your questions.

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. O'Rielly. I appreciate the time you took to bring the presentation. It includes a map, and that's helpful. Thank you very much. Senators will now ask questions.

Senator C. Deacon: You've done a great job of actually getting right at my question in your last few sentences. I was reflecting upon the fact that the first major updates to the Fisheries Act since Confederation were championed in the Senate by our dear friend who has since retired, Senator Dan

au Labrador, où les quotas et les allocations sont différents, environ 70 % des quotas sont récoltés au large du Labrador, mais seulement 10 ou 15 % par des Labradoriens. Il y a donc là encore un manque à gagner important.

Nous réclamons des correctifs. Les moyens et les mécanismes permettant de modifier les allocations sont limités. Ils existent depuis longtemps. Le moyen le plus simple serait de retirer des allocations à des pêcheurs des régions du Sud et de les transférer à des habitants du Nord, moyennant une compensation, un processus rigoureux et des délais appropriés. Ce serait une option.

Une autre option serait de voir les augmentations bénéficier aux habitants du Nord et les diminutions être épongées par les détenteurs de quotas en dehors du Nord. C'est la deuxième possibilité.

La troisième option, qui est vraiment celle que nous préconisons, serait la mise en place d'un droit de préemption. Ainsi, lorsque des détenteurs de quotas qui opèrent en dehors du Nord décident, de leur propre chef, de transférer ou de vendre des quotas, nous estimons que les habitants du Nord devraient être les premiers à avoir la possibilité d'acquérir ces licences à leur juste valeur marchande.

C'est la solution que nous privilégions. Il est évident qu'il faudra beaucoup de temps pour qu'elle produise ses effets. Ce n'est pas quelque chose qui peut arriver du jour au lendemain; il faut attendre que des gens choisissent de vendre ou de transférer leurs titres.

D'ici la fin de l'année, le Comité des pêches de la Chambre des communes procédera à la révision quinquennale de la Loi sur les pêches conformément à l'exigence législative en ce sens. À ce moment-là, nous soumettrons à l'examen de ce comité des modifications à la Loi s'articulant autour d'un libellé précis. Nous espérons pouvoir alors proposer la mise en œuvre de ce droit de préemption de sorte que les ministres actuels et futurs, lorsqu'ils envisagent un transfert, soient tenus de s'assurer tout au moins que les habitants du Nord ont eu l'occasion d'acquérir les permis en question.

C'est exactement ce que nous souhaitons vous faire valoir aujourd'hui. Je serai ravi de répondre à vos questions.

La vice-présidente : Merci beaucoup, monsieur O'Rielly. Je vous suis reconnaissante pour le temps que vous avez consacré à la préparation de ce document qui comprend une carte, ce qui est fort utile. Je vous en remercie. Les sénateurs peuvent maintenant poser leurs questions.

Le sénateur C. Deacon : Vous avez très bien réussi à répondre à ma question dans vos dernières phrases. Je pensais au fait que les premières mises à jour importantes de la Loi sur les pêches depuis la Confédération ont été défendues au Sénat par notre cher ami qui a depuis pris sa retraite, le sénateur Dan

Christmas, who was really feeling like the bill had in it the ways to address traditional rights considerably more effectively than in the past.

So I was looking for whether you saw any specific changes in legislation, regulation or policy. You have this option that you presented and it does require changes in legislation. That would be useful for us to be aware of, as well, when you are looking at bringing that forward.

But you have answered my question. Thank you very much for very clearly and concisely addressing this issue.

Senator Cordy: Your presentation was very clear, so thank you very much for that.

I'd like to go back to the right of first refusal. I thought you said earlier that 70% of the quota goes to the Northern area, so that's not the problem. The problem is the people who are selling or giving up their quotas, is that what it is?

Mr. O'Rielly: It is 70% from one, 60% for the other — two species — but the actual catch is less than that because of where the quotas are assigned. It is less than 50% in the case of northern shrimp for the benefit of Northerners.

Our request, then, is that those who are in southern Canada, throughout Nova Scotia, the island portion of Newfoundland at least, New Brunswick, et cetera — should those entities choose to leave the fishery, sell their quotas and fishing licences, that's where we feel that the minister should be obligated to ensure that the people of the North have an opportunity to acquire these at fair market value to a level that's aligned with the rest of the country, which I contend is in the order of 90% to 100% being enjoyed by those who are adjacent to the resources.

Therefore, something in that order of magnitude ought to be considered and implemented.

Senator Cordy: When you first started speaking about the profits, the Northern Coalition Corporation — and that's 20-some years that it has been there — how did you initially get to develop that? How did it happen? How did it come into being? From what you've described, it seems like it has been a positive thing, having everybody working together.

Mr. O'Rielly: It has been, but the coalition was really formed as a response to the desire to ensure increased access for Northerners to adjacent resources. Those licences and quotas were issued roughly 45 years ago. So 28 years ago, the coalition was formed for the specific purpose of trying to ensure there is a more equitable share of adjacent resources for Northern interests.

Christmas, qui avait vraiment l'impression que le projet de loi contenait des moyens de prendre en compte les droits traditionnels de façon beaucoup plus efficace que par le passé.

Je voulais savoir si vous envisagiez d'éventuelles modifications à la Loi, au Règlement ou aux politiques. L'option que vous avez mise de l'avant nécessiterait des changements à la Loi. Il serait bon que nous en soyons également informés lorsque vous proposerez effectivement ces modifications.

Quoi qu'il en soit, vous avez répondu à ma question, et je vous remercie d'avoir abordé cet enjeu de manière aussi claire et concise.

La sénatrice Cordy : Votre exposé était très clair, et je tiens à vous en remercier.

J'aimerais revenir sur le droit de préemption. Je croyais vous avoir entendu dire tout à l'heure que 70 % des quotas allaient aux gens du Nord. Ce n'est donc pas le problème. Le problème se pose plutôt lorsque des gens vendent ou abandonnent leurs quotas, n'est-ce pas?

M. O'Rielly : C'est 70 % pour une espèce, et 60 % pour l'autre, mais les prises réelles sont inférieures à ce chiffre en raison des secteurs pour lesquels les quotas sont attribués. Dans le cas de la crevette nordique, les prises sont inférieures à 50 % du quota établi pour les pêcheurs du Nord.

Notre demande concerne donc les pêcheurs qui se trouvent dans le Sud du Canada, soit notamment en Nouvelle-Écosse, dans la partie insulaire de Terre-Neuve, tout au moins, et au Nouveau-Brunswick. Si ces gens-là décident de quitter la pêche et de vendre leurs quotas et leurs permis, la ministre devrait selon nous être tenue de veiller à ce que les habitants du Nord aient la possibilité d'acquérir ces actifs à leur juste valeur marchande, dans une proportion correspondant à celle que l'on trouve ailleurs au pays, qui est, selon moi, de l'ordre de 90 % à 100 %, pour ce qui est des pêcheurs vivant à proximité de la ressource.

Il faut donc envisager et mettre en œuvre des mesures nous permettant de tendre vers cet ordre de grandeur.

La sénatrice Cordy : Vous avez parlé des bénéfices émanant de votre coalition, mais pouvez-vous nous en dire plus long sur la manière dont elle a vu le jour il y a une vingtaine d'années? D'après la description que vous en avez faite, il semble qu'il soit plutôt positif de permettre ainsi à tous de travailler ensemble.

M. O'Rielly : Ce l'est, mais en fait, la coalition est née de la volonté d'accroître l'accès des habitants du Nord aux ressources adjacentes. Les permis et les quotas ont été attribués il y a environ 45 ans. Il y a 28 ans, la coalition a été créée dans le but précis d'assurer une répartition plus équitable des ressources adjacentes pour les groupes du Nord.

The issue of profits and so on is not one of the Northern Coalition Corporation; it is for each of the member organizations. As I said, though, it has been really impactful. Even today, when quotas have been reduced significantly — in the case of shrimp, to about half of what they were at the peak — even with that being the case, today, there is still \$50 million worth of value accruing to all Northern groups. That's not just our members; there are other Northern interests outside the Northern Coalition Corporation. By our estimate, which I'm pretty confident is accurate, that \$50 million is of huge benefit because it spurs all kinds of other investments and levers other kinds of funding to make investments either in fisheries or in other sectors. It is a huge benefit to the North.

Senator Cordy: You also spoke about the role of the provincial government of Newfoundland and Labrador in terms of the right of first refusal and transfers. Is that what you said, first of all?

Mr. O'Rielly: Sorry, I don't think the provinces would have an engagement other than that they would obviously make representations to the Government of Canada as to what they think of this concept and whether they are supportive of it. Other than that, I don't see the provinces having a role given the jurisdictional authority in the legislation and in the Constitution.

Senator Cordy: Thank you.

Senator Ataullahjan: Thank you.

I just have one question: What's your relationship like with DFO?

Mr. O'Rielly: It is mixed, but I would say it is good overall. We have a strong relationship in terms of consultation and engagement. We don't always agree, of course.

One of the great challenges for DFO is that it is a regulator, first and foremost, but it also has a developmental responsibility. Sometimes, that's a bit of a challenge: Are they trying to help you or to hinder you? So there is that.

We have had issues. We've made some representations. Some senators, including Senators Busson and Kutcher, were with us at some meetings under the auspices of the Fisheries Council of Canada. We have concerns with respect to core science and the level of resources that are being allocated for that purpose. We are concerned that we don't have as much information and science as we need to ensure sustainability as a particular issue, for instance.

La Northern Coalition Corporation ne touche pas de bénéfices; les bénéfices vont aux organisations membres. Cependant, je le répète, leur incidence est importante. Même aujourd'hui, malgré la réduction considérable des quotas — pour la crevette nordique, les quotas actuels se situent à environ la moitié de ce qu'ils étaient à leur sommet —, l'ensemble des groupes du Nord engrangent des bénéfices d'une valeur de 50 millions de dollars. Je ne vous parle pas seulement de nos membres; il y a d'autres groupes dans le Nord que ceux appartenant à la Northern Coalition Corporation. Selon nos estimations, que je juge fiables, ces 50 millions de dollars sont extrêmement précieux puisqu'ils attirent des investissements de toutes sortes et qu'ils permettent d'obtenir des fonds pouvant être investis dans les pêches ou dans d'autres secteurs. C'est extrêmement avantageux pour le Nord.

La sénatrice Cordy : Vous avez également parlé du rôle du gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador relativement au droit de préemption et aux transferts. D'abord, est-ce bien ce que vous avez dit?

M. O'Rielly : En fait, je pense que la seule chose que les provinces peuvent faire, c'est soumettre des observations au gouvernement du Canada sur le concept et lui faire part de son avis. D'après moi, c'est le seul rôle qu'elles peuvent jouer étant donné les compétences conférées par la loi et la Constitution.

La sénatrice Cordy : Merci.

La sénatrice Ataullahjan : Merci.

J'ai juste une question : comment décririez-vous votre relation avec le MPO?

M. O'Rielly : Cela dépend, mais je dirais qu'elle est généralement bonne. Nous entretenons des liens étroits sur le plan de la consultation et de la participation. Bien entendu, nous avons parfois des différends.

L'un des grands défis, c'est que le MPO est d'abord et avant tout un organisme de réglementation, mais il est aussi responsable de l'exploitation. Ce double rôle pose parfois problème : le ministère essaie-t-il de nous nuire ou de nous aider? C'est problématique.

Nous avons connu des difficultés. Nous avons présenté des observations. Quelques sénateurs, dont la sénatrice Busson et le sénateur Kutcher, nous ont accompagnés à des réunions organisées par le Conseil canadien des pêches. Nous avons des préoccupations par rapport à la science et aux ressources qui y sont affectées. Nous craignons de ne pas avoir les données et les connaissances scientifiques nécessaires, notamment pour assurer la durabilité.

Senator Ataullahjan: I'm sure you've had conversations with DFO. I'm trying to be diplomatic, but are you happy with their responses? Do you feel they understand the issues? Are they willing to work with you?

I'm sorry, I don't want to put you in a difficult position, but we've heard consistently about issues with DFO when we started this study.

Mr. O'Rielly: On this particular issue, it has been challenging. We've had meetings with past ministers and senior officials, and we have never received any sort of pushback on the concept. No one has taken issue with it and told us, "Well, you are forgetting this" or "You are not considering that" or any other reason why this doesn't have merit.

On the other side, however, they have never said that they will actually do anything about it. So we have that frustration of feeling that we're getting feedback that indicates, yes, we have a valid issue, but it doesn't move on from there.

I appreciate the challenges around making it happen, but that's not a justification for not dealing with it. It has been a long-standing issue. It is one that we all feel strongly needs to move forward as soon as possible.

Senator Petten: Thank you for being here, Mr. O'Rielly.

I'm thinking about the other stakeholders who are quota holders in the same area. What are their perspectives? Have you had any consultations with them? How do you go about engaging their opinions to try to get some collaboration with other people who have quotas in the area or who are seeking more quotas like you are?

Mr. O'Rielly: Thank you for that question.

We've had a number of conversations with licence and quota holders outside the region. I would describe their responses as being resistant. The issue is security of access to licences and quotas, which is a core issue for most players in the industry. That is understandable. It is a common property resource. It isn't owned by individuals. It is a quasi-property right. It can be removed. People are apprehensive and anxious about not having sustained access for all kinds of good reasons. You need to make investments. It is your business. You need to have continued access.

In this particular case, however, in what we are advocating, we don't see it jeopardizing that. The only way somebody's access would be lost is if they chose to leave and choose to sell their

La sénatrice Ataullahjan : Je suis certaine que vous avez eu des discussions avec le MPO. J'essaie de poser ma question de manière diplomatique. Êtes-vous satisfaits des réponses du ministère? Avez-vous l'impression qu'il comprend les enjeux? Est-il prêt à travailler avec vous?

Je suis désolée, je ne veux pas vous placer dans une situation difficile, mais depuis le début de notre étude, nous entendons parler de problèmes liés au MPO.

M. O'Rielly : Pour cet enjeu particulier, c'est difficile. Nous avons rencontré d'anciens ministres et hauts fonctionnaires, et personne ne s'est opposé à notre proposition. Personne ne nous a dit : « Vous oubliez ceci » ou « Vous ne tenez pas compte de cela. » Personne n'a contesté le bien-fondé de notre proposition.

Or personne ne nous a dit non plus que des mesures seraient prises pour redresser la situation. C'est donc très frustrant : d'un côté, on nous dit que nous avons raison, mais de l'autre, le dossier n'avance pas.

Je comprends que le problème est complexe, mais ce n'est pas une raison de ne pas tenter de le régler. C'est un problème de longue date, et nous sommes tous convaincus de l'urgence d'y remédier.

La sénatrice Petten : Je vous remercie de votre présence, monsieur O'Rielly.

Je pense aux autres intervenants qui sont titulaires de quotas dans la même région. Quel est leur point de vue? Les avez-vous consultés? Comment faites-vous pour recueillir leur avis et pour travailler en collaboration avec d'autres intervenants qui sont titulaires de quotas dans la région ou qui cherchent, comme vous, à obtenir de plus grandes parts?

M. O'Rielly : Je vous remercie pour la question.

Nous avons eu plusieurs discussions avec des titulaires de permis et de quotas à l'extérieur de la région. Je dirais qu'ils ont tendance à opposer une résistance à notre proposition. Leurs préoccupations sont liées à la sécurité d'accès aux permis et aux quotas, un enjeu majeur pour la plupart des intervenants du secteur. C'est compréhensible. Il s'agit d'une ressource commune. Elle n'appartient pas aux individus. C'est un droit de quasi-propriété, et il peut être enlevé. Les gens craignent de perdre leur accès pour toutes sortes de bonnes raisons. Il faut faire des investissements. C'est son entreprise. Il faut avoir un accès continu.

Toutefois, selon nous, la solution que nous préconisons ne met pas l'accès en péril. Une personne ne perdrait l'accès à la ressource que si elle choisissait de quitter le secteur et de vendre

licence and allocations. If they so choose to do so, we believe they should sell to the people in the North to rectify the imbalance that has been there for a long time.

In that respect, it is the least intrusive and least damaging; it is the option that would be the least adverse to their interests.

To your question, the industry adheres to and advocates a concept of “willing buyer, willing seller.” It is a nice catchphrase, but when applied in our case, it could mean that the people of the North would never improve their access to adjacent resources because the willing buyers and sellers might not be anyone in the North. Hence, our concerns with that particular philosophy.

Senator Petten: I have one supplementary question. You mentioned that some of the quota, particularly around the shrimp — they are catching less because, as we know, with climate change or whatever the situation, the resources are not there; they are dwindling. It is one thing of doing adjacency. Is it perch or redfish? Is it a new fish that will be in the adjacent waters? Even if they are new species that are coming in, are you still looking for the share to go to the North as well?

Mr. O’Rielly: Yes, absolutely. I should have made that clear at the outset.

And you are right: We are seeing more and more species in Northern waters, especially groundfish species. It is a mixed blessing. It creates new opportunities, but they also enjoy shrimp; they are huge predators of shrimp. To the extent that continues, we anticipate that having an adverse effect on biomass levels of Northern shrimp.

Senator Kutcher: Thank you, Mr. O’Rielly, for being here. A special thank you for the lovely picture of the *Northern Osprey III*. If I understand, it is owned by the Labrador Fishermen’s Union Shrimp Company. Are they part of the Northern Coalition Corporation? They have done some amazing things.

Mr. O’Rielly: They are.

Senator Kutcher: What about the Indigenous-owned Baffin Fisheries? They are launching the *Inuksuk II*, which I think is an 80-metre-long freezer vessel. It is my understanding those are the waters they ply. Are they part of your coalition as well?

Mr. O’Rielly: No, they’re not. The Baffin Fisheries’ entire allocation of resources is within the settlement area of Nunavut. They’re not one of the 17 holders of licences issued by the Government of Canada. Their authorization is issued by the Nunavut Wildlife Management Board.

son permis et ses allocations. Lorsqu’une personne prend une telle décision, nous soutenons qu’elle devrait vendre son permis et ses allocations aux habitants du Nord afin de corriger le déséquilibre qui existe depuis longtemps.

Il s’agit de la solution la moins intrusive, la moins nuisible et la moins contraire aux intérêts des intervenants.

Pour répondre à votre question, le secteur suit et défend le principe de la vente de gré à gré. C’est un principe louable en théorie, mais pour les habitants du Nord, l’application de ce principe pourrait vouloir dire qu’ils n’auront jamais un meilleur accès aux ressources adjacentes puisque les vendeurs et les acheteurs potentiels ne se trouvent pas nécessairement dans le Nord. Voilà pourquoi nous avons des réserves quant à ce principe.

La sénatrice Petten : J’ai une question complémentaire. Vous avez dit que certains quotas, notamment pour la crevette... Les prises diminuent parce que les ressources se raréfient pour plusieurs raisons, dont les changements climatiques. Quelles autres espèces se trouvent dans les eaux adjacentes? La perche? Le sébaste? Une nouvelle espèce? Si l’on commence à pêcher de nouvelles espèces dans les eaux adjacentes, voulez-vous que les parts soient aussi attribuées aux habitants du Nord?

M. O’Rielly : Oui, absolument. J’aurais dû le préciser dès le début.

Vous avez raison : on trouve de plus en plus d’espèces dans les eaux nordiques, spécialement des espèces de poissons de fond. Cette situation a du bon et du mauvais : elle ouvre des débouchés, mais ces espèces aiment aussi la crevette et elles la chassent en grand nombre. Si elles continuent ainsi, nous nous attendons à ce qu’elles aient un effet préjudiciable sur la biomasse de la crevette nordique.

Le sénateur Kutcher : Je vous remercie de votre présence, monsieur O’Rielly, et particulièrement pour la belle photo du *Northern Osprey III*. Sauf erreur, ce navire appartient à la Labrador Fishermen’s Union Shrimp Company. Cette entreprise fait-elle partie de la Northern Coalition Corporation? Elle a accompli des choses remarquables.

M. O’Rielly : Oui, elle en fait partie.

Le sénateur Kutcher : La Baffin Fisheries Coalition en fait-elle aussi partie? Elle exploitera l’*Inuksuk II*, un navire frigorifique de 80 mètres de long, d’après ce que j’ai compris. Je crois qu’il navigue sur ces eaux. Cette entreprise autochtone est-elle aussi membre de votre coalition?

M. O’Rielly : Non, elle ne l’est pas. Toutes les ressources qui lui sont allouées se trouvent dans la région du Nunavut. Elle ne compte pas parmi les 17 titulaires de permis délivrés par le gouvernement du Canada. Son autorisation est délivrée par le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut.

Senator Kutcher: They don't fish in that area, then?

Mr. O'Rielly: They fish in the area of Ungava Bay, close to the shoreline in the settlement area, and in the area between Nunavut and Nunavik.

Senator Kutcher: Would they perceive that they have an interest in your area at this time? Would they be one of these willing buyers?

Mr. O'Rielly: I can't really speak for them, but I would be surprised if they were not to have an interest. I would be shocked, actually.

Senator Kutcher: Thanks. I'm trying to get all the players here.

Senator Cuzner: Thank you, Mr. O'Rielly. I appreciate your presentation.

Could you give us an overview of what activity there has been in the sector with the buying and selling of licences in recent years? Has there been much movement?

Mr. O'Rielly: No, there have not been a lot of transactions. The most recent one I'm aware of is the Clearwater sale a few years back. Over the last 30 to 40 years, licences and quotas have changed hands, but it's not something that happens frequently.

Senator Cuzner: Are there many partnerships or people doing business there? Are many of the companies in joint partnerships with locals and southern licence holders?

Mr. O'Rielly: Yes. In almost all cases, there are several companies in the North that operate their own vessels, but the majority, I think, have long-standing relationships with southern firms. They've been working with them over the last 30 or 40 years. They have been very successful partnerships.

Senator Cuzner: Determining fair market value would be a bit of a challenge. I know in the wake of *Marshall*, where licences — it was “willing buyer, willing seller.” Licences were bought and provided some great opportunities to many communities. It provided a benefit, too, to the fishers who were ready and wanted to get out of the sector. The federal government being the purchaser to get that access really drove up the equity in those enterprises. It was good if you were the willing seller, but it was a little bit tougher if you were the willing buyer.

What's the mechanism to determine “fair market price” for this? I really like the concept, and it makes sense going forward for sure.

Le sénateur Kutcher : Alors elle ne pêche pas dans la région?

M. O'Rielly : Elle pêche dans la région de la baie d'Ungava, près du littoral de la région du Nunavut, ainsi qu'entre le Nunavut et le Nunavik.

Le sénateur Kutcher : Voudrait-elle avoir des parts dans votre région? Ferait-elle partie des acheteurs potentiels dont vous avez parlé?

M. O'Rielly : Je ne peux pas répondre pour elle, mais je serais surpris, voire stupéfait d'apprendre qu'elle ne voudrait pas acheter de parts dans notre région.

Le sénateur Kutcher : Merci. J'essaie de broser un portrait complet des intervenants.

Le sénateur Cuzner : Je vous remercie pour votre exposé, monsieur O'Rielly.

Pouvez-vous nous donner un aperçu des ventes de permis qui ont été effectuées dans le secteur ces dernières années? Les transactions ont-elles été nombreuses?

M. O'Rielly : Non, il n'y a pas eu beaucoup de transactions. À ma connaissance, la plus récente était la vente de Clearwater il y a quelques années. Il y a eu des ventes au cours des 30 à 40 dernières années, mais les permis et les quotas ne changent pas souvent de mains.

Le sénateur Cuzner : Les organisations ou les personnes qui mènent des activités dans la région sont-elles nombreuses? Y a-t-il beaucoup de partenariats entre des entreprises locales et des titulaires de permis du Sud?

M. O'Rielly : Oui. Plusieurs entreprises du Nord exploitent leurs propres navires, mais la majorité, je crois, travaille depuis longtemps avec des sociétés du Sud. Elles travaillent ensemble depuis 30 ou 40 ans. Ce sont des partenariats très fructueux.

Le sénateur Cuzner : Il ne serait pas facile de déterminer la juste valeur marchande. Je sais qu'à la suite de l'arrêt *Marshall*, les permis... On a suivi le principe de la vente de gré à gré. L'achat de permis a ouvert de grands débouchés à nombre de communautés. La vente de permis a aussi été avantageuse pour les pêcheurs qui étaient prêts à se retirer du secteur. Par ailleurs, le fait que l'acheteur était le gouvernement fédéral a fait grimper la valeur des parts. C'était très bien pour les vendeurs, mais c'était plus difficile pour les acheteurs.

Par quel mécanisme peut-on déterminer la juste valeur marchande des parts? Le concept me plaît beaucoup, et ce serait logique de l'appliquer à l'avenir.

Mr. O’Rielly: There are a few things. One is that you still have a “willing buyer, willing seller” situation because the person selling obviously has a certain expectation of what their licences and quotas are worth. They would not proceed unless the buyer was going to make that offer. In our case, we just want to make it so that the people of the North have that first opportunity.

Technically, this is done quite often with licences — not necessarily the ones I’m referring to — but throughout Atlantic Canada, people exchange and sell licences quite often in what is referred to the inshore or mid-shore sector. It’s typically done the same as any kind of a business transaction. It is usually a multiple of earnings of some kind. People will say it is a million dollars. What’s the reasonable multiple — 7, 8, 10 times? That kind of analysis is done, and there are precedents and mechanisms for that, which could be helpful if people were negotiating a deal.

Ultimately, it would have to be a deal that is satisfactory to both sides in order to proceed.

For what we’re advocating, it could be the case that an opportunity is presented, but the people in the North choose not to act upon that opportunity because they might feel the price is simply not worth it. Again, it would not be something unfair or prejudicial in terms of the people who are selling being unable to get a fair price for their assets and resources.

The other point you raise, though, is whether it would drive prices higher if there were public-sector financing involved. At this stage, on this point, we’re not advocating that. We’re looking strictly at market forces.

Senator Cuzner: Thank you.

The Deputy Chair: Thank you very much.

Before I offer our senators a chance to ask their second question, I’d like to ask a question myself. You might have answered it with the last few sentences you spoke to Senator Cuzner. It seems to me, as was said, that the right of first refusal is a win-win situation. I have a two-part question: Would you also want to have it so that the Northern licence and quota holders would also sell to other Northerners before they offered up to other buyers? That’s more or less a given, is it?

I’m wondering if you can describe a downside. What would the people who would oppose this proposal say?

Mr. O’Rielly: Thank you, senator. I didn’t speak to that. I’m glad you raised it.

It’s almost inconceivable that people in the North would sell licences and quotas at any point in time. They’ve never done so, and I can’t imagine they ever would. The reason for that is that

M. O’Rielly : La réponse est multiple. D’abord, le principe de la vente de gré à gré s’applique toujours puisque le vendeur a certaines attentes par rapport à la valeur de ses permis et de ses quotas. Il ne les vendra pas si l’acheteur n’est pas prêt à lui présenter une offre valable. Nous cherchons simplement à faire en sorte que la priorité soit donnée aux habitants du Nord.

Dans la pratique, c’est souvent fait de cette façon, mais pas nécessairement pour les permis dont je parle. Au Canada atlantique, dans le secteur dit côtier ou semi-hauturier, les gens échantent et vendent fréquemment des permis. Normalement, c’est fait de la même façon que n’importe quelle transaction commerciale. On utilise souvent un multiple quelconque des bénéfices. Disons que c’est 1 million de dollars. Quel multiple est raisonnable : un multiple de 7, de 8, de 10? On fait une analyse de la sorte, en se fondant sur des précédents et des mécanismes pouvant servir à négocier une entente.

Au bout du compte, pour qu’une entente soit conclue, l’offre doit convenir aux deux parties.

En vertu de la solution que nous préconisons, les habitants du Nord pourraient choisir de ne pas acheter des parts qui leur sont offertes, par exemple s’ils trouvent le prix trop élevé. Je le répète, la solution proposée ne serait pas injuste pour les vendeurs; elle ne leur nuirait pas et elle ne les empêcherait pas d’obtenir un juste prix pour leurs biens et leurs allocations.

Vous avez aussi demandé si le financement par le secteur public ferait grimper les prix. À ce point-ci, ce n’est pas une de nos recommandations. Nous considérons strictement les forces du marché.

Le sénateur Cuzner : Merci.

La vice-présidente : Merci beaucoup.

Avant de donner aux sénateurs la possibilité de poser une deuxième question, j’aimerais en poser une moi-même. Vous y avez peut-être répondu dans la dernière partie de votre réponse à la question du sénateur Cuzner. Il me semble, comme on l’a dit, que le droit de préemption est un concept qui ne fait que des gagnants. Il y a deux parties à ma question. D’abord, recommandez-vous que les titulaires de permis et de quotas du Nord vendent aussi leurs parts en priorité aux habitants du Nord avant de les offrir à d’autres acheteurs? Je présume que cela va de soi.

Ensuite, pouvez-vous nous parler des inconvénients? Que disent les personnes qui s’opposent à la proposition?

M. O’Rielly : Merci, madame la sénatrice. Je n’ai pas abordé ce sujet. Je suis heureux que vous l’ayez soulevé.

Il est presque inconcevable que les habitants du Nord décident un jour de vendre leurs permis et leurs quotas. Ce n’est jamais arrivé, et je ne peux concevoir que cela arrive un jour. C’est

the licence holders are all community-based. It's not an entrepreneur who's retiring or wants to invest in something else. These are the 52 communities along the coastlines of all these Northern regions. I can't imagine at what point in time they would no longer want that revenue stream and want to sell.

Conceivably, if that ever did happen, I suppose, yes, they should be required to at least provide the opportunity for other Northerners to acquire those assets.

The other part of your question is around whether people who hold these quotas would have any apprehension or resistance. It's philosophical in a way because, as I mentioned earlier, people are very concerned about security of access and the risk of some policy or decision taken that would remove those rights. Anything that has the potential to alienate those rights or show that they may be removed in any form causes some apprehension and resistance.

People have also said to me, "If I was going to sell my quotas, and I'm negotiating with a company that's not in the North, why would that company give me the best price? They know the people in the North might have that opportunity later." I get it, to a point, but as I mentioned earlier in a previous response, it's still a "willing buyer, willing seller" situation, and people are only going to sell if they get fair market value for their resources.

So I don't really think it's a serious issue of concern. It's just the anxiety that people have about security of access and the apprehensions they have about not wanting to open the door at all to any kind of favoured or preferential access.

The Deputy Chair: Senators, we have a hard stop in 20 minutes. However, I need senators for another matter for about 10 minutes before we adjourn, so we have 10 minutes for the second round. Please be brief, thank you.

Senator C. Deacon: I'll do my best to be quick.

I just want to go back to DFO hearing you, seemingly agreeing that there's a problem and then the inaction.

In your years of discussions with DFO, were you a part of the consultations around Bill C-68 in the Forty-second Parliament, which contained the updates to the Fisheries Act?

Mr. O'Rielly: Yes, we made some representations on the bill, but at that time, most of our representations were made to ministers, looking at policy changes and seeking policy responses.

parce que les permis sont détenus par les communautés. Les titulaires ne sont pas des entrepreneurs qui finissent par prendre leur retraite ou qui décident d'investir dans autre chose; ce sont les 52 communautés situées le long des côtes des régions nordiques. Je ne peux pas imaginer une situation où elles voudraient renoncer à cette source de revenus en vendant leurs parts.

En théorie, si une telle situation se produisait, je suppose que oui, elles devraient avoir l'obligation d'offrir leurs parts aux habitants du Nord.

Vous avez aussi demandé si la proposition suscitait de l'inquiétude ou de la résistance chez les titulaires de quotas. C'est philosophique, d'une certaine façon, parce que, comme je l'ai déjà dit, les gens ont de vives préoccupations par rapport à la sécurité d'accès et au risque qu'une politique ou une décision les prive de leurs droits. Toute mesure qui a le potentiel de leur enlever ou de leur faire perdre leurs droits d'une façon quelconque est source d'inquiétude et de résistance.

Des gens m'ont aussi dit : « Si je voulais vendre mes quotas et je négociais avec une entreprise qui n'est pas située dans le Nord, pourquoi m'offrirait-elle le meilleur prix? Elle sait que les habitants du Nord auront peut-être une occasion pareille plus tard. » Je comprends, dans une certaine mesure, mais comme je l'ai dit dans une réponse précédente, le principe de la vente de gré à gré s'applique toujours. Les gens vendront seulement leurs biens s'ils sont payés à la juste valeur marchande.

Ainsi, je ne crois pas que ce soit une préoccupation sérieuse. Les gens ont des craintes par rapport à la sécurité d'accès; ils veulent éviter à tout prix d'ouvrir la porte à toute forme d'accès préférentiel.

La vice-présidente : Chers collègues, nous devons nous arrêter dans 20 minutes pile. Toutefois, j'aurai besoin de vous pendant environ 10 minutes pour régler une question avant de lever la séance. Il nous reste donc 10 minutes pour la deuxième série de questions. Je vous prie d'être brefs.

Le sénateur C. Deacon : Je vais être le plus bref possible.

J'aimerais revenir à ce que vous avez dit au sujet du MPO : il vous écoute, il semble convenir qu'il y a un problème, mais il ne prend aucune mesure.

Durant vos années de discussions avec le MPO, avez-vous participé aux consultations sur le projet de loi C-68 présenté durant la 42^e législature? C'est le projet de loi qui a modernisé la Loi sur les pêches.

M. O'Rielly : Oui, nous avons soumis des observations sur le projet de loi, mais à l'époque, nous nous adressions surtout aux ministres pour proposer et pour demander que des changements soient apportés aux politiques.

A policy response is somewhat benign, though, because in the legislation, the minister has full authority, autonomy and discretion. Even if an existing minister makes a policy commitment, it can be changed very quickly with the next minister, hence, our desire to have a legislative mechanism that would apply here.

Senator C. Deacon: But there wasn't any willingness on any minister you have consulted with to act on this issue? Even though there is the power, and the action could be reversed, there hasn't been a desire?

Mr. O'Rielly: No, I can't say that there has been. That's where the frustration lies.

Senator C. Deacon: No points put forward to you at all about why they're not acting?

Mr. O'Rielly: No, not at all. Because even if there was, if there was an issue that says, "Okay, your share is adequate, you're mistaken or what you're seeking isn't appropriate," well, we could at least understand what the argument is and accept it or not. But we have never received an argument as to why the people in the North shouldn't have the same share of adjacent resources as the rest of the country. That said, people have not pursued a means with which to do it.

I don't really know why that's the case. Politically, you'll appreciate — as I mentioned earlier — that of the 52 communities, there is something like 40,000 people. We don't have a whole lot of political power in the eastern Arctic and the Labrador regions, and I suspect that that weighs on consideration from ministers.

Senator C. Deacon: Thank you, Mr. O'Rielly.

Senator Petten: I'm trying to understand the difference from DFO and the way they do it now. Is it a policy from DFO? What does it need? Does it need an amendment to the Fisheries Act to look at what it is that you're proposing? How does it work? How does DFO make the decision on the quotas, and could you explain the difference in the policy versus an amendment?

Mr. O'Rielly: Thank you.

At the moment, the transfer of licences is kind of a perfunctory exercise. The buyer and the seller serve notice to the department, and the transfer is made.

On larger allocations, such as the Clearwater example a couple of years ago, the minister weighed on that for some time before taking a decision, but there is, obviously, no real analyses or consideration. It's a question of, "Does the buyer meet the criteria?" Is it a Canadian corporation controlled in Canada? If

Or l'approche centrée sur les politiques n'est pas très efficace puisqu'en vertu de la loi, le ministre a entière autorité, autonomie et discrétion. Même si le ministre en fonction s'engage à modifier une politique, le ministre suivant peut revenir sur cet engagement très rapidement, d'où notre volonté de mettre en place un mécanisme inscrit dans la loi.

Le sénateur C. Deacon : Aucun ministre que vous avez consulté n'a voulu agir? Même si le ministre a l'autorité requise et même si les mesures peuvent être renversées, aucun ministre n'a eu la volonté d'agir?

M. O'Rielly : Non, je ne peux pas dire que la volonté est là, d'où notre sentiment de frustration.

Le sénateur C. Deacon : Des raisons vous ont-elles été données pour expliquer l'inaction?

M. O'Rielly : Non, pas du tout. Si quelqu'un nous disait : « En fait, votre part est juste, vous vous trompez ou votre demande n'est pas raisonnable », au moins, nous pourrions comprendre l'explication et l'accepter ou non. Or, personne ne nous a expliqué pourquoi les habitants du Nord ne devraient pas avoir droit à la même part de ressources adjacentes que les gens qui vivent ailleurs au pays. En même temps, aucune solution n'a été mise en place.

Je ne sais vraiment pas pourquoi il en est ainsi. Sur le plan politique, je le répète, les 52 communautés comptent quelque 40 000 habitants. Le poids politique de l'Arctique de l'Est et du Labrador n'est pas très grand. Je soupçonne que ce facteur influe sur l'attention que les ministres portent à la question.

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie, monsieur O'Rielly.

La sénatrice Petten : J'essaie de comprendre ce que le MPO doit faire différemment. Doit-il adopter une politique? Quelle mesure doit être prise? Faut-il modifier la Loi sur les pêches pour y inscrire la solution que vous proposez? Quel est le processus actuel? Comment le MPO prend-il les décisions concernant les quotas? Pouvez-vous nous expliquer la différence entre un changement à la politique et une modification à la loi?

M. O'Rielly : Merci.

À l'heure actuelle, le processus à suivre pour transférer un permis est plutôt sommaire. L'acheteur et le vendeur avisent le ministère, et le transfert est fait.

Pour des allocations plus importantes, comme celles de Clearwater il y a deux ou trois ans, le ministre examine le dossier pendant un certain temps avant de rendre une décision. Toutefois, il n'y a pas d'analyse ou d'examen approfondi. On demande simplement si l'acheteur répond aux critères. Est-ce

it's a harvester, do they meet the eligibility requirements in terms of access to resources and so on? There's not a whole lot of process in that.

In our case, what we're suggesting is that when the minister is presented with that allocation, and it's a resource that's in the North, in Area 0 or Area 2 of the Northwest Atlantic Fisheries Organization, or NAFO, if it is anything in those areas, they will say, "Oh, have you offered this to people in the North," and, "Demonstrate what you have done."

If that has been offered and accepted, fine; then that is where the transfer is. If it has been offered and not accepted, well, fine; the minister goes ahead and proceeds with the transaction in that particular case.

The policy right now is rather vague. This willing buyer and willing concept issue is applied. Minister Jordan, in the past, spoke to that publicly, which is the first time a federal minister actually used that phrase. Some senior officials have used it from time to time.

I think it's kind of shallow. If you take it to its logical conclusion, it means that every decision that's ever been made in the history of the department — notwithstanding changes that have occurred in resources, in economics or in society — must be the right decision because we're not prepared to change it. That can't be plausible. Effectively, that is what willing buyer and willing seller means. If you hold it, you're free, then, to sell it or transfer it.

In our case, this imposition of a requirement of right of first refusal would interject and require that process be followed. Again, I don't see how that really compromises the interests of existing licence and quota holders.

Senator Kutcher: Thank you very much, Mr. O'Rielly, for your thoughtful presentation.

I wonder if you could very briefly elaborate on what the impact would be on these communities if a substantive number of these licences went to buyers outside the region?

Mr. O'Rielly: If they went to buyers outside the region? Well, I think the obvious impact would be the loss of that revenue stream that's there now and the benefits of that.

This is a mechanism through which the people of the eastern Arctic and Labrador have a pathway to self-reliance. It's not a complete solution, obviously, but it has provided a means and mechanism for capacity building and for management of one's own resources. It's been an excellent tool for investment, diversification and innovation. That would be lost — simply stated — if these licences and quotas were not available to people in the North.

une société canadienne sous contrôle canadien? Si c'est un pêcheur, satisfait-il aux critères d'admissibilité relatifs à l'accès à la ressource, etc.? Le processus n'est pas très précis.

Nous proposons que lorsque le ministre est avisé d'un transfert touchant une ressource située dans le Nord, dans la zone 0 ou la zone 2 de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, ou l'OPANO, le ministère demande : « Avez-vous offert les allocations aux habitants du Nord? » et « Pouvez-vous nous montrer ce que vous avez fait? »

Si une offre a été présentée et acceptée, le transfert est fait à cet endroit. Si une offre a été présentée et rejetée, le ministre peut approuver la transaction.

La politique actuelle est plutôt vague. Le principe de la vente de gré à gré est appliqué. Dans le passé, la ministre Jordan en a parlé publiquement. C'était la première fois qu'un ministre fédéral employait ce terme. De hauts fonctionnaires l'utilisent parfois.

Je trouve le raisonnement un peu superficiel. Si l'on va jusqu'au bout, cela signifie que chaque décision prise par le ministère depuis sa création doit être la bonne décision parce qu'on n'est pas prêt à apporter de changements, et ce, malgré l'évolution des ressources, de la situation économique et de la société. Ce n'est pas plausible. Dans les faits, c'est la signification du principe de la vente de gré à gré. Le titulaire du permis est libre de le vendre ou de le transférer.

En instaurant le droit de préemption, on interviendrait dans le processus en imposant une obligation. Je le répète, à mes yeux, la proposition ne compromet pas les intérêts des titulaires actuels de permis et de quotas.

Le sénateur Kutcher : Merci beaucoup pour votre exposé réfléchi, monsieur O'Rielly.

Rapidement, pouvez-vous nous en dire plus sur les répercussions que subiraient les communautés si un nombre important de permis étaient vendus à des acheteurs à l'extérieur de la région?

M. O'Rielly : S'ils étaient vendus à des acheteurs à l'extérieur de la région? Je pense que la répercussion la plus évidente, c'est que les communautés perdraient cette source de revenus et les avantages qui en découlent.

Pour les habitants de l'Arctique de l'Est et du Labrador, c'est une voie vers l'autosuffisance. Bien entendu, ce n'est pas une solution complète, mais c'est un moyen par lequel les communautés peuvent renforcer leurs capacités et gérer leurs propres ressources. C'est un excellent outil pour l'investissement, la diversification et l'innovation. En un mot, tout cela serait perdu si les habitants du Nord n'avaient pas accès aux permis et aux quotas.

Senator Kutcher: Would it be fair to say that it would have a devastating effect on the lives and livelihood of the people living there?

Mr. O’Rielly: Absolutely.

Senator Kutcher: Could you say that?

Mr. O’Rielly: Absolutely. It would, indeed, have a highly detrimental and damaging effect.

The Deputy Chair: I want to thank you sincerely for your time today, Mr. O’Rielly, and for shedding light on this important fishery from the view of the Northern Coalition Corporation. It’s been incredibly helpful to hear your presentation and understand a little bit better the fishery that you represent.

Senators, today we have one more item on our agenda, so I would ask that we proceed in camera for a procedural motion. If there are any objections to proceeding in camera, please let me know. If there are none, we’ll suspend for two minutes to thank Mr. O’Rielly personally and get ready. Thank you.

(The committee continued in camera.)

Le sénateur Kutcher : Serait-il juste d’affirmer qu’une telle situation aurait un effet dévastateur sur la vie et les moyens de subsistance des habitants du Nord?

M. O’Rielly : Absolument.

Le sénateur Kutcher : Pourriez-vous le dire?

M. O’Rielly : Certainement. L’effet sur les communautés serait très néfaste et préjudiciable.

La vice-présidente : Je vous remercie sincèrement de vous être joint à nous aujourd’hui, monsieur O’Rielly. Merci de nous avoir présenté cette pêche importante du point de vue de la Northern Coalition Corporation. Grâce à votre témoignage très pertinent, nous pouvons mieux comprendre la pêche que vous représentez.

Chers collègues, il y a un dernier point à l’ordre du jour. Je vais donc vous demander de poursuivre à huis clos pour examiner une motion de forme. Y a-t-il des objections à ce que nous poursuivions à huis clos? Sinon, nous allons suspendre la séance pendant deux minutes pour remercier M. O’Rielly personnellement et pour nous préparer pour la suite. Merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)